

Le service d'orthophoniste au Lycée Français de Manille

- **L'orthophonie au LFM**

Travailler en équipe pour fournir une prise en charge optimale à votre enfant est au cœur du dispositif EBEP. L'orthophoniste intervient de la maternelle au secondaire, dans une salle dédiée au sein du Lycée.

Elle est sollicitée à la demande des parents et / ou des professeurs. Après concertation et entretien préalable, un bilan initial peut être envisagé afin d'évaluer les difficultés langagières repérées par la famille ou le corps enseignant.

À l'issue de ce bilan, nous pouvons proposer des séances individuelles et personnalisées.

- **Domaines concernés**

- Troubles du langage oral : troubles d'articulation, retards de parole, dysphasie...
- Difficultés de compréhension orale et écrite
- Stimulation précoce du langage oral : pré-requis à l'apprentissage du langage écrit en maternelle
- Dysgraphie, dyspraxie, autisme
- Logico-mathématiques

L'orthophoniste a également pour mission d'accompagner les parents et les professionnels du LFM sur les questions relatives au bilinguisme et à l'acquisition du Français dans un contexte multilingue notamment.

- **Collaboration renforcée et privilégiée**

Eugénie Pettigrew-Leydier : Ortho-pédagogue du LFM
eugenie.pettigrew-leydier@lfmanille.ph

Adélaïde Lefèvre : Psychologue du LFM
adelaide.lefevre@lfmanille.ph

- **Modalités pratiques de prise en charge**

L'établissement facture le bilan et les séances aux familles. Une convention de prise en charge (jours de séance, fréquence des séances ajustable dans le temps, etc.) est établie entre l'Établissement, la famille et le professionnel.

Une prise en charge partielle ou totale peut être envisagée selon les assurances et les mutuelles.

- **Contact de l'orthophoniste**

L'orthophoniste est en cours de recrutement, nous vous informerons de son arrivée prochaine